

Résil

Répertoire Statistique  
des Individus et des Logements



Café de la Statistique 14 janvier 2025

**1 CONTEXTE ET ENJEUX**

**2 RÉSIL EN QUELQUES PLANCHES**

**3 CONCERTATION ET ENVIRONNEMENT JURIDIQUE**

**4 QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS ?**

**5 POUR EN SAVOIR PLUS**

# 01 CONTEXTE ET ENJEUX

## **LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION NOUS OBLIGE À CONSTRUIRE UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR**

- Construire la base de sondage de nos enquêtes auprès des ménages
- Assurer la réalisation et l'extrapolation des enquêtes de recensement
- Déterminer les contours des ménages, indispensables pour de nombreuses statistiques, notamment celles sur les niveaux de vie

**A CETTE OCCASION, ON DÉVELOPPE DES OUTILS PERMETTANT DE MODERNISER L'USAGE DES DONNÉES ADMINISTRATIVES, NOTAMMENT LEURS APPARIEMENTS AVEC D'AUTRES DONNÉES**

**ECHÉANCE FIN 2025**

« [Résil] a pour finalité, en vue de contribuer au débat public ainsi qu'à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, de renforcer la capacité de l'Insee et des services statistiques ministériels à produire des données et études statistiques, en permettant l'établissement d'un répertoire national de la population et des logements et en facilitant les appariements de données administratives avec d'autres sources de données. »

*Source : Article 1 du décret Résil publié au JO du 7 janvier 2024*

## Résil permettra de :

- Faciliter et fiabiliser les appariements entre sources portant sur les individus, les ménages et les logements
- Analyser la couverture de chaque source administrative utilisée au sein du service statistique public
- Faciliter les enquêtes de recensement
- Constituer des bases de sondages pour les enquêtes auprès des ménages
- Créer un point de référence pour la production de statistiques démographiques et sociales encore plus homogènes et comparables

## POURQUOI FACILITER LES APPARIEMENTS ?

- L'appariement sert à enrichir l'information disponible en rapprochant des sources portant sur des thématiques différentes (dans une enquête, il suffirait d'aborder des thématiques différentes dans le questionnement).
  - On peut par exemple étudier l'insertion professionnelle des diplômés en appariant des fichiers de diplômés avec des fichiers de personnes en emploi.
  - L'information disponible permet de mesurer la proportion de diplômés en emploi, mais aussi de caractériser l'emploi. On peut le faire à l'échelle d'une spécialité de formation, ce qui est utile à la décision publique (carte des formations) ou privée (choix d'orientation).
- La mise en place du Code Statistique Non Signifiant par la loi pour une République numérique de 2016 représente déjà un progrès pour faciliter ces appariements.
- Résil doit permettre de les réaliser de façon encore plus assurée, en termes de qualité comme en termes de confidentialité

## ENVIRONNEMENT DU PROJET

- CNIS : concertation entre janvier et novembre 2022 (rapport)
- Avis favorable de la CNIL sur le projet en juillet 2023
- Décret en Conseil d'État fondant le traitement Résil paru au JO du 7 janvier 2024

## DÉVELOPPEMENT DU PROJET

- Conception générale et Premières expérimentations 2021
- Ingénierie statistique et technique 2022-2025
- Initialisation du répertoire en 2024 (au moins RNIPP + données fiscales + DSN + prestations sociales + inscriptions dans l'enseignement supérieur)

## MISE EN ŒUVRE FIN 2025

# 02 RÉSIL EN QUELQUES PLANCHES

## **UNE LISTE EXHAUSTIVE D'OBJETS (DES INDIVIDUS, DES LOGEMENTS ...) AVEC PEU DE VARIABLES :**

- les informations permettant d'identifier les objets sans ambiguïté et d'éviter des doublons ;
- des informations permettant de les relier à d'autres données du Système d'Information statistique (rôle de colonne vertébrale du Système d'information)

## Administratifs

**RNIPP Répertoire national d'identification des personnes physiques**  
pour attribuer un NIR et enregistrer les actes d'état civil (naissance, adoptions, décès)

**REU Répertoire Électoral Unique (2019)**  
pour gérer les inscriptions sur les listes électorales

**Sirene Système d'identification du répertoire des entreprises**  
pour enregistrement des unités légales et de leurs établissements

## Statistiques

**Sirus (Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques)**  
pour disposer d'une liste à jour d'entreprises et d'établissements, enrichie des informations collectées ou construites par la statistique publique, (contours des groupes, niveau d'activité des entreprises...)

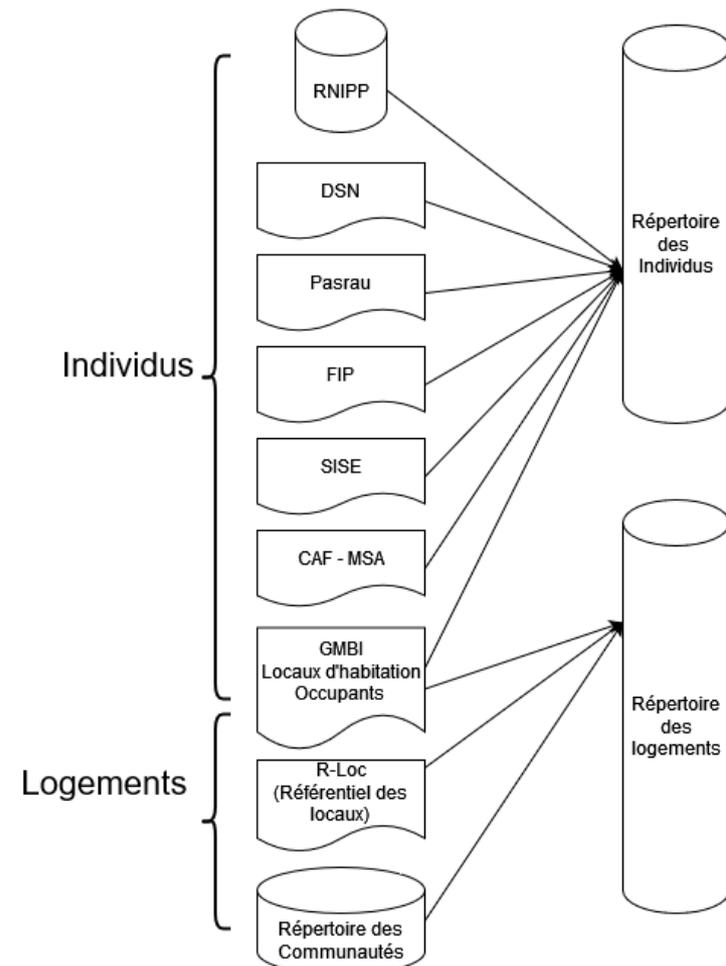
**Résil à partir de 2025**

- **La finalité** : permettre la production de statistiques,
- **Les utilisateurs** : le service statistique public (mentionné dans le décret fondant Résil)
- **Les règles de gestion** : plus souples car n'entraînant pas de conséquences individuelles
  - Ex : suppression d'une unité sur la base de probabilités
- **La possibilité de décrire des objets construits par et pour la statistique uniquement (ménages...)**

## 2 RÉPERTOIRES STATISTIQUES (INDIVIDUS ET LOGEMENTS)

### MIS À JOUR EN CONTINU AVEC

- Le RNIPP (les naissances, les décès, changements d'identité... )
- Des sources administratives, annuelles ou mensuelles (en ne retenant que des données d'identification et d'adresse)



## **PAS DE NIR, CE N'EST PAS NÉCESSAIRE**

### **CLÉS D'IDENTIFICATIONS PERMETTANT D'ASSURER LE RÔLE DE RÉFÉRENTIEL (ABSENCE DE DOUBLONS) ET LES APPARIEMENTS**

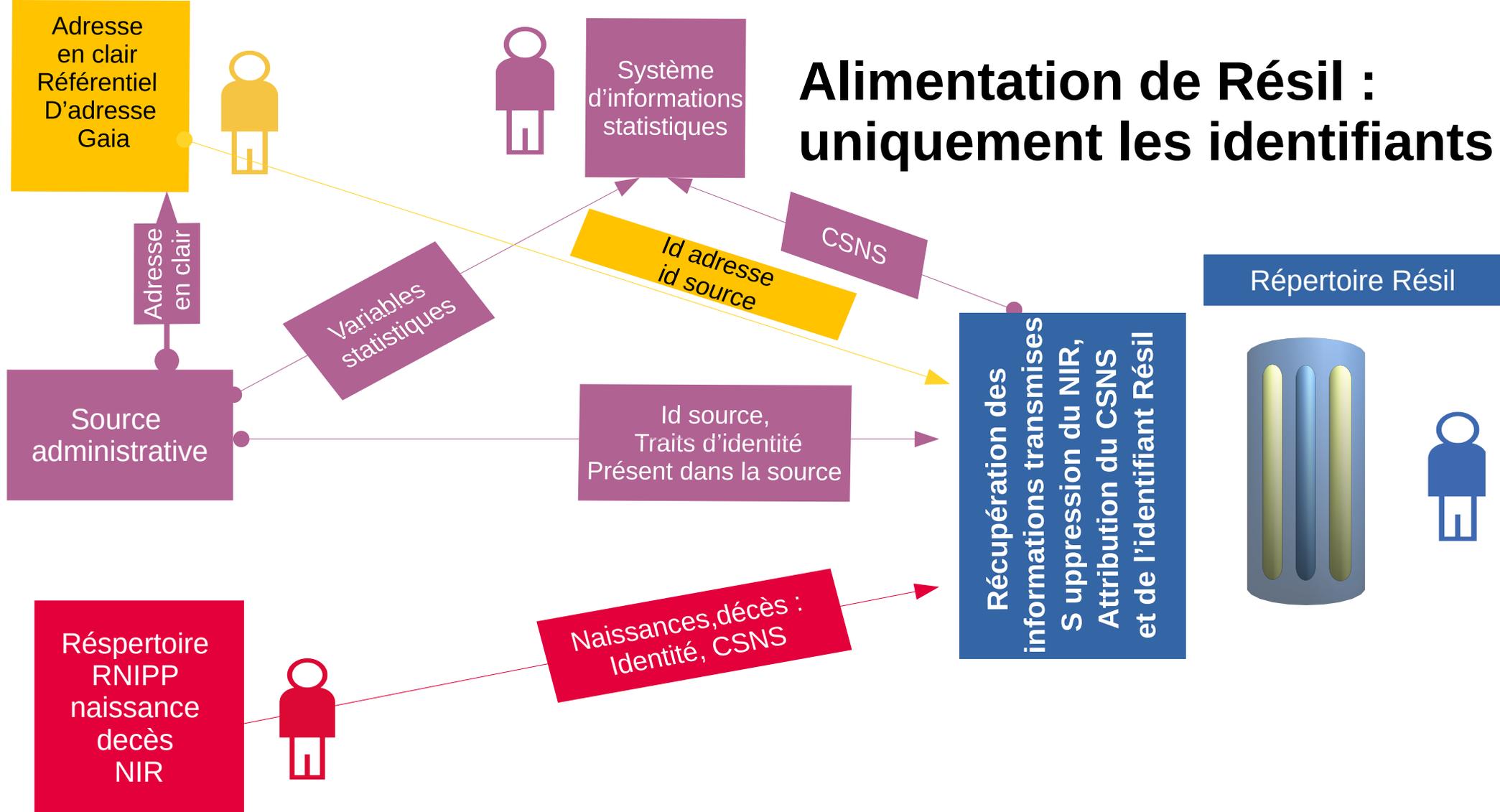
- Des identifiants d'individus (Code Statistique Non Signifiant, identifiant spécifique à Résil, identifiants des individus dans les sources utilisées pour Résil)
- Des identifiants de logement (identifiant Résil, identifiant des sources utilisées pour Résil)
- Un identifiant d'adresse issu du référentiel d'adresses de l'INSEE
- Les données d'état civil (nom, prénom, date et lieu de naissance)
- Des liens entre individus et logements

### **AUTRES VARIABLES**

- Indicateur de résidence sur le territoire français
- Présence dans chaque source administrative (oui/non)
- Des données permettant la gestion du répertoire (date de mise à jour, date des changements de valeur pour certaines variables de Résil)

## **PAS DE DONNÉES « MÉTIER » (NI REVENU, NI ÉTAT MATRIMONIAL, NI CATÉGORIE SOCIALE...)**

# Alimentation de Résil : uniquement les identifiants



<b>Les sources proposées</b>	<b>Pourquoi</b>
RNIPP	Initialisation, mise à jour naissances, décès, changements d'identité
Sources fiscales (les locaux et leur occupation, foyers fiscaux)	Large couverture des logements et des personnes, liens entre personne et logement, adresse
CAF et MSA	Résilience et complétion du champ, Foyer d'allocataires, adresse
Tous salariés et PASRAU	Résilience et complétion du champ, adresse
Inscription dans l'enseignement supérieur	Complétion du champ, adresse
Répertoire des communautés	Complète les logements de la source fiscale avec les communautés ; adresse
Enquêtes de contrôle	Analyse de la qualité, correction de défauts de couverture

**La liste des sources est officialisée par un arrêté pris après avis de la CNIL et du CNIS**

## POURQUOI UTILISER PLUSIEURS SOURCES POUR CELA ?

- Pour être plus complets, donc plus précis
  - On peut faire mieux que la seule source fiscale, notamment
    - sur les jeunes : certains sont absents de la source fiscale et on les retrouve dans d'autres sources (on passe de 86 % de couverture à 96 % en mobilisant les fichiers de salariés, d'inscrits dans le supérieur, d'allocataires CAF), d'autres localisés chez leurs parents alors qu'ils ont un logement indépendant
    - pour les personnes vivant en communautés (EHPAD, cités universitaires, foyers de travailleurs...) qui ne sont pas tous retrouvés dans la source fiscale (on passe de 80 % de couverture à 90%)
  - On pourra mieux les prendre en compte dans nos enquêtes et gérer des risques de déformation de nos statistiques
- Pour ne pas dépendre d'une seule source, qui peut soit disparaître, soit connaître des évolutions ayant un impact sur nos usages

## 2 RÉPERTOIRES STATISTIQUES (INDIVIDUS ET LOGEMENTS)

### UNE PHOTO AU 1<sup>ER</sup> JANVIER DE CHAQUE ANNÉE (INDIVIDUS, LOGEMENTS ET MÉNAGES) : L'UNIVERS DE RÉFÉRENCE

- disponible en 3 livraisons (P<sub>rovisoire</sub>, S<sub>emi-D</sub>éfinitif, D<sub>éfinitif</sub>)
- ne retenant que les individus présents sur le territoire français avec la méthode des « signes de présence »
- en caractérisant le statut des logements (principal, secondaire, vacant)
- en fournissant la liste des ménages et leur composition

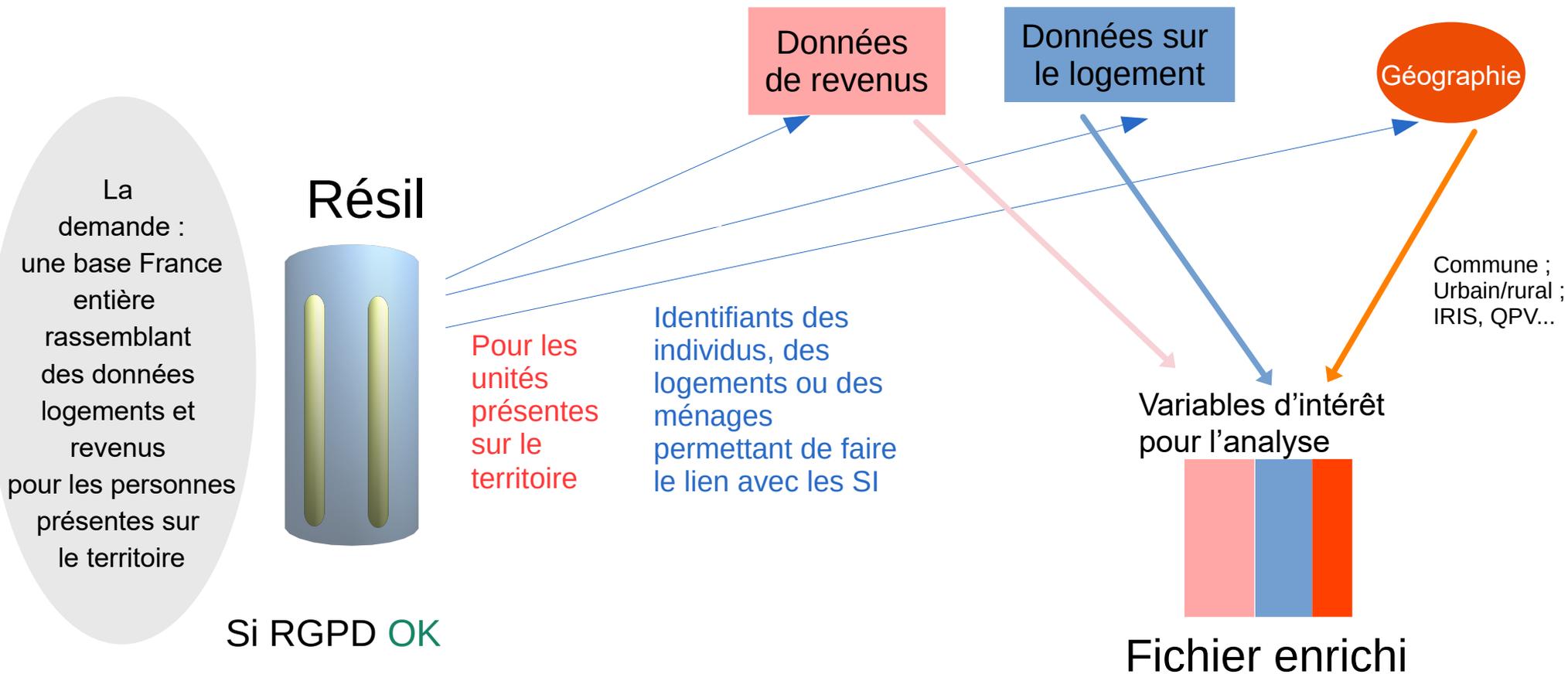
## 2 RÉPERTOIRES STATISTIQUES (INDIVIDUS ET LOGEMENTS)

### L'UNIVERS DE RÉFÉRENCE

# PRODUCTION DE FICHIERS ENRICHIS PAR APPARIEMENT

- bases de sondage pour les enquêtes auprès des ménages,
- fichiers de production (dont les fichiers produits pour le recensement), enrichissement d'enquête,
- fichiers d'étude ...

# SERVICE D'ENRICHISSEMENT, EXEMPLE : LA CONSTRUCTION D'UN FICHIER ENRICHIS PAR APPARIEMENT



**Le service est ouvert aux seuls membres du SSP**

**Le demandeur est responsable du traitement**

**Il doit avoir déclaré son traitement et rempli ses obligations vis-à-vis du RGPD ; il doit avoir informé le Cnis ; la question d'un avis du Cnis est en cours d'instruction**

**Le demandeur spécifie la population d'intérêt (liste par exemple individus échantillonnés sur une enquête donnée ou critères par exemple population vivant sur le territoire) et les variables attendues, y compris descripteurs géographiques**

**Un gestionnaire Résil sélectionne les unités statistiques (individus, logements, ménages) dans l'univers de référence et réalise un fichier par sélection des variables attendues dans le Système d'Information statistique de la DSIS**

**Il produit un rapport qualité (de l'identification et des données envoyées)**

**Le demandeur peut ensuite intégrer le fichier dans son processus (étude, tirage d'échantillon, production statistique, réalisation d'enquêtes ...)**

# 03 CONCERTATION ET ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

## PLUSIEURS DIFFÉRENCES FONDAMENTALES ...

Résil n'est destiné qu'aux statisticiens publics et ne sert que pour des finalités de statistique publique ; Safari visait à partager un identifiant d'individu et à faciliter toutes sortes d'interconnexions, pour des finalités allant au-delà de la statistique

Les identifiants transversaux ne sortent pas du système statistique public

Le contexte institutionnel et législatif est totalement différent de celui de 1974

**... QUI NE NOUS DISPENSENT PAS DE NOUS POSER DE BONNES QUESTIONS ET DE LES POSER À D'AUTRES**

Jusqu'où aller ?

Quels regards extérieurs ?

Quel regard portent les citoyens sur Résil et sur les appariements ?

## POUR S'ASSURER DE L'ADHÉSION DES UTILISATEURS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU PROJET

### AVOIR UN « MANDAT SOCIAL » EN PLUS DU « MANDAT JURIDIQUE » ;

- Essentiel vu la nature de Résil ;
- Constat partagé avec d'autres INS, sur les appariements comme sur la mobilisation de données administratives
- Fait écho à une question de la Cnil (reprenant un point d'attention du RGPD) sur «l'avis des personnes concernées par le traitement »

### PREMIÈRE ÉTAPE : RENCONTRE CNIS SUR LES APPARIEMENTS LE 28 JANVIER 2022

Présentation de nos pratiques d'appariement, de notre environnement juridique, de nos projets (dont Résil) ; tables rondes sur les usages et sur la transparence

Un effort de pédagogie et de communication apprécié et une attente de poursuivre cette démarche, d'où la création d'un groupe de concertation

## Approbation du principe du répertoire

### Confiance dans notre capacité à faire les choses dans les règles, mais

- Le sujet (répertoires exhaustifs et appariements)
- Le contexte (vigilance accrue sur l'utilisation des données personnelles, attente de transparence... opinion vite « inflammable » sur certains sujets)
- Des éventuelles tentations de détournement de finalités

**imposent de prendre des dispositions de plusieurs ordres sur le fonctionnement, les regards extérieurs, les limites à se donner, la communication**

**Poser quelques règles de fonctionnement ( sécurité et droits accès, finalités statistiques strictement, nécessité et proportionnalité dans l'utilisation des données...)**

**Recourir à des regards extérieurs pour garantir ces règles**

- CNIS : Élargir la composition du CNIS pour prendre en compte, au-delà des « utilisateurs », le point de vue des « citoyens contributeurs », au regard des questions éthiques
- ASP : conformité des usages
- ANSSI : sécurité informatique
- CNIL : protection des données, évolutions du dispositif

**Fixer des limites : pas de recours à trois sources de données envisagées (RNCPS, Agedref, carte vitale) car le critère de proportionnalité n'est pas vérifié selon le groupe de concertation**

**Poursuivre la démarche de communication et de transparence**

## POURSUITE DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE DANS LE GROUPE DE CONCERTATION

- Communication sur Résil et les appariements
- Poursuivre la concertation tout au long du projet et une fois les outils mis en œuvre
- Avis CNIS et CNIL en cas d'évolution des sources

## DESCRIPTION DES APPARIEMENTS ET DE LEURS FINALITÉS

- Chaque appariement est un traitement spécifique : le demandeur est responsable du traitement ; il doit l'avoir déclaré et avoir réalisé l'étude d'impact si nécessaire
- Un registre des appariements sera tenu par l'Insee
- Les appariements sont décrits dans les programmes de travail du SSP ; les modalités d'un examen en opportunité seront étudiées

**FINALITÉS EXCLUSIVEMENT STATISTIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS DE 51 ET DE 78 ; RAPPELÉES DANS LE PROJET DE DÉCRET ;**

**UTILISATEURS EXCLUSIFS : LES AGENTS DU SERVICE STATISTIQUE PUBLIC**

**SÉCURISATION DES ACCÈS ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

- Accès au SI en nombre très limité (une quinzaine) et segmentés (personne n'a accès à toutes les fonctionnalités)
- Segmentation des tables constituant le répertoire
- Homologation du système d'information s'appuyant sur des expertises extérieures (dont celle de l'ANSSI)

## **Sur le plan éthique**

Se poser les bonnes questions sur notre légitimité à entreprendre tel ou tel traitement et sur le principe de proportionnalité et de minimisation

Cloisonner les appariements issus de l'enrichissement

Déclarer les appariements dans les programmes de travail ; la question d'un avis d'opportunité ex-ante est posée

## **Sur le plan juridique**

Conformité au RGPD (déclaration du traitement, étude d'impact)

Décrire les finalités, les destinataires, la durée de conservation

## **Sur le plan technique**

Vigilance sur la qualité

Impact et traitement des données manquantes

# 04 QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS ?

## UNE STRATÉGIE EXPLICITE D'APPARIEMENTS ET DE MISE EN PLACE DE RÉPERTOIRES STATISTIQUES

### EN EUROPE

- **Statistiques fondées sur des registres en Europe du Nord**, depuis les années 60-80 selon les pays (Danemark Finlande, Norvège, Suède)
- **Pays-Bas** : système de registres et d'enquêtes interconnectés et normalisés
- **Irlande** : projet **PECADO** regroupant différentes sources administratives pour produire des estimations de population
- **Italie, Espagne** : registre de population avec signes de vie et enquêtes de contrôle/complétude
- **Grèce** : répertoire statistique initialisé à partir du recensement de 2021
- **Estonie** : méthode des signes de vie à partir d'une quinzaine de sources
- Un encouragement **d'Eurostat au couplage de données et à la mobilisation de données administratives** pour les statistiques européennes (projet ADMIN de la Vision 2020) ; **des exigences fortes pour les futurs recensements** (projet de règlement en cours d'examen)

## UNE STRATÉGIE EXPLICITE D'APPARIEMENT ET DE MISE EN PLACE DE RÉPERTOIRES STATISTIQUES

### HORS EUROPE

- **Statistique Canada** : directive sur le couplage de microdonnées (2017) ; environnement de couplage de données
- **L'Australian Bureau of Statistics pilote le projet PLIDA** qui mobilise six agences, combine données de santé, d'éducation, démographiques
- **Nouvelle-Zélande** :
  - un projet d'exploitation de données administratives avec une « colonne vertébrale » et des fichiers à appairer ;
  - transformation progressive du recensement (sur 15 ans) pour aller vers une prédominance de données administratives

# 05

## POUR EN SAVOIR PLUS

---

**Les pages du site internet de l'Insee consacrées à Résil**

**Le Courrier des statistiques n°11 (4 articles sur Résil et autour)**

Le projet Néo-Zélandais de **transformation du recensement**

Et, sur la pratique de nos collègues canadiens, la  
**page du site de Statistique Canada consacrée aux appariements**

## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](http://insee.fr)



Olivier Lefebvre

Maître d'ouvrage du programme Résil

Insee / DSDS / Résil

Téléphone : 01 87 69 63 26

Mél : [olivier.lefebvre@insee.fr](mailto:olivier.lefebvre@insee.fr)